

Quand les étudiants locataires se mettent au vert...

Sauf une exception fin août (la visite d'un ensemble immobilier urbain, original à divers titres), notre série estivale nous transportera davantage à la mer ou à la campagne qu'en ville. Retour en France aujourd'hui, pour ne pas oublier les préoccupations d'une rentrée qui viendra vite. Moins de dix jours après les premiers résultats du bac, examinons une solution de logement atypique pour nos étudiants.

Ils se prénomment Aline, Benjamin et Sophie. Ils sont étudiants. Leur univers ? un campus... vert ! Non que la faculté ou l'école dans laquelle ils étudient soient établis à la campagne (encore que... à Arras ou à Villeneuve-d'Ascq, pour seuls exemples, les champs ne sont pas loin). C'est leur domicile qui se situe dans un environnement rural et verdoyant. Pas de colocation en ville, de chambre sous les toits ou chez l'habitant pour ces jeunes gens en licence ou en master. Ils ont fait un autre choix qu'ils ne regrettent pas. Seule ombre au tableau, cependant, leur budget carburant qui, dans le contexte actuel et pour tout un chacun (sans covoiturage), pèse lourd.

Des conditions intéressantes

Un bref aller-retour en ville pour jeter un œil sur les annonces de « locations étudiants ». Les prix ? plutôt 350, 450 voire 500 € selon le quartier. Avec des charges non négligeables. Outre des conditions et garanties que nous évoquons régulièrement, malgré



Ici, à Fresnoy-en-Gohelle, la propriétaire a aménagé dans sa ferme cinq studios.

PHOTO ARCHIVES KARIN

les assouplissements récents. Pour nos étudiants qui ont choisi la périphérie plutôt que le centre, l'intérêt est d'abord évidemment financier. Au moins 100 € de différence en faveur du logement rural (loyer de 235 à 344 € selon les zones et les logements pour 2008-2009). Avec deux précisions de taille. Tout en étant situé à la campagne, le logement n'est jamais trop éloigné de la ville universitaire ; donc du périurbain. Par ailleurs, les appartements proposés sont neufs ou très récents du fait qu'il s'agit de logements aménagés depuis peu par des agriculteurs rénovant entièrement une dépendance de leur exploitation.

Rénovation avant location

Les propriétaires de ces logements étudiants sont en effet

Des logements neufs ou récents à prix modéré.

tous adhérents d'une association précisément baptisée « Campus vert ». Incités à rénover des bâtiments à l'abandon selon des critères fixés dans un cahier des charges précis, ils bénéficient de conseils de l'association et d'une formation pour l'accueil de leurs futurs locataires. Les logements ? Des studios ou T2 d'une superficie qui peut aller de 20 à 40 m². Quoi qu'il en soit, pas plus de six logements pour chaque exploitant qui bénéficie ainsi d'un complément de revenus. La différence avec la création d'un gîte ou d'une chambre d'hôtes ? Les étudiants ne sont pas des touristes ! Ils sont plus autonomes et vaquent à leurs occupations comme l'agriculteur aux siennes.

Un système en expansion

Mais néanmoins des « de proximité » souligne Amielh, directeur de la section « Campus vert », s'installée à Violaines (Pas-de-Calais). « Un lien de confiance propriétaire et locataire, de respect et de la convivialité » dirigeant associatif qui a vu le succès de la formule. En 1995, celle-ci est développée autour de Cambrai, Valenciennes, Lille, Maubeuge, Villeneuve-d'Ascq, Arras, Béthune, Boulogne-sur-Mer, Calais, Lens et Saint-Omer. Une solution à la crise du logement étudiant s'est aussi exportée en Bretagne. Sans compter la garde d'un patrimoine bâti, sujet sur lequel nous reviendrons courant août.

CHRISTOPHE